

Pérennisation du soutien à la transition des apprenants vers la vie professionnelle et l'âge adulte



« Permettre la transformation et le changement grâce à des éducateurs et des animateurs de jeunesse formés et à des environnements de travail inclusifs en créant une méthodologie et des ressources innovantes pour le développement des aptitudes à la vie quotidienne et des compétences en matière d'employabilité chez les jeunes adultes ayant des difficultés et des troubles de l'apprentissage, tout en soutenant leur transition vers des lieux de travail inclusifs ».

PARTIE 1 : DÉCLARATION D'ENGAGEMENT

/Ce texte peut être intégré dans les plans de développement stratégique de l'école – projets d'établissement./

En tant qu'établissement de formation, nous reconnaissons le rôle essentiel que jouent les écoles dans la préparation des apprenants à leur entrée sur le marché du travail, en particulier ceux qui ont des difficultés d'apprentissage et des handicaps. Nous nous engageons à doter chaque élève des compétences, des connaissances et de la confiance nécessaires pour relever les défis de l'emploi et s'épanouir dans la carrière qu'il/elle a choisie. Cette politique interne décrit notre promesse institutionnelle de soutenir les étudiants au cours de cette phase critique de leur vie.

L'intégration sociale et professionnelle des jeunes est devenue de plus en plus complexe ces dernières années. Sa prolongation, sa diversification, les défis liés à la connexion entre les systèmes éducatifs, la formation professionnelle et l'emploi, la situation du chômage, combinés à d'autres questions liées au logement, à la santé et aux loisirs, font de cette transition vers l'âge adulte un moment critique qui nécessite l'articulation de diverses mesures pour la faciliter.

Dans ce cadre, il est nécessaire de développer un ensemble d'actions qui peuvent être résumées comme suit :

- Amélioration des programmes pédagogiques, en particulier des programmes de formation professionnelle.
- Augmentation des possibilités d'emploi, de logement, de loisirs et de participation à la vie de la communauté.
- Intégration des deux éléments ci-dessus par une coordination efficace des services et des programmes dans le but de faciliter la conception de parcours de transition diversifiés qui répondent aux besoins spécifiques des jeunes et garantissent les résultats souhaités à l'âge adulte : emploi, logement et vie communautaire.

Lors de la conception de ces parcours de transition, la mise en œuvre de cette politique est soutenue par trois boîtes à outils pour une planification efficace de la transition :

- BOITE A OUTILS 1 : Outils individuels d'aide à la transition des jeunes de l'école au monde du travail
- BOITE A OUTILS 2 : Stratégies de gestion scolaire pour des politiques durables de soutien à la sortie des apprenants
- BOITE A OUTILS 3 : Stratégies sur le lieu de travail pour l'inclusion des jeunes diplômés

En résumé, il vise à soutenir le processus de collaboration entre les différents acteurs impliqués dans la phase de transition afin de garantir un résultat spécifique : devenir un adulte épanoui dans un monde d'adultes complexe.

PARTIE 2 : Description et utilisation des boîtes à outils de soutien à la transition

Pour concrétiser l'engagement de l'école en faveur d'une planification inclusive de la transition, nous avons développé et adopté un ensemble structuré de boîtes à outils. Ces boîtes à outils fournissent des outils pratiques aux étudiants, aux éducateurs, aux chefs d'établissement, ainsi qu'aux employeurs afin qu'ils travaillent en collaboration pour soutenir les jeunes en situation de handicap et les jeunes ayant des difficultés d'apprentissage lorsqu'ils passent de l'éducation à l'emploi et à la vie d'adulte. Vous trouverez ci-dessous une description des outils inclus dans chaque boîte à outils et des conseils sur leur utilisation.

BOITE A OUTILS 1 : Outils individuels d'aide à la transition entre l'école et le travail

Ce kit vise à permettre à chaque jeune de jouer un rôle actif dans son processus de transition, tout en étant soutenu par des mentors, des éducateurs et des familles. Il facilite la conception et la mise en œuvre d'un parcours de transition personnalisé.

1.1 Outil d'évaluation en ligne

Une plateforme interactive qui évalue les compétences actuelles d'un étudiant, ses intérêts et sa préparation au travail et à la vie autonome. Elle sert de base à l'élaboration d'un plan individuel.

1.2a Plan individuel

Document structuré créé avec l'étudiant, décrivant les objectifs, les mesures à prendre et les besoins de soutien dans des domaines tels que l'emploi, l'éducation et la vie quotidienne.

1.2b EXEMPLE de plan individuel

Un exemple complet qui sert de référence aux éducateurs et aux étudiants pour guider l'élaboration de plans personnalisés.

1.3a Formulaire du mentor pour le suivi des progrès

Outil utilisé par les éducateurs ou les mentors désignés pour documenter régulièrement le développement de l'élève, contrôler la réalisation des objectifs et ajuster le soutien si nécessaire.

1.3b Exemple du Formulaire du mentor pour le suivi des progrès

Fournit un exemple type de la manière d'enregistrer les progrès d'une manière significative et structurée.

1.4a Auto-évaluation des progrès par l'apprenant

Un outil de réflexion permettant aux étudiants d'évaluer leurs propres progrès, d'identifier les défis et d'exprimer leurs besoins en matière de soutien, ce qui favorise l'autonomie et l'engagement.

1.4b Exemple d'auto-évaluation de l'apprenant

Un modèle complété pour illustrer comment les apprenants peuvent articuler leurs expériences et leurs progrès.

Comment utiliser la BOITE A OUTILS 1 :

Cette boîte à outils devrait être introduite au cours des deux ou trois dernières années de scolarité. Les enseignants, le personnel de soutien et les familles devraient élaborer un plan individuel avec l'élève. L'outil d'évaluation en ligne fournit une première évaluation et peut être répété pour mesurer le développement. Les progrès doivent être suivis régulièrement à l'aide du formulaire du mentor et des auto-évaluations de l'apprenant, idéalement sur une base mensuelle ou trimestrielle.

BOITE A OUTILS 2 : Stratégies de gestion scolaire favorisant le départ des apprenants

Cette boîte à outils fournit aux écoles des outils organisationnels et des stratégies de partenariat pour garantir un soutien durable et institutionnalisé au processus de transition.

2.1 Pérennisation du soutien à la transition des apprenants vers la vie professionnelle et l'âge adulte

Un engagement formel de l'école en faveur d'un soutien inclusif à la transition, décrivant les responsabilités et les objectifs stratégiques. Ce document doit être adopté au niveau de la direction de l'école.

2.2 Registre des employeurs inclusifs

Une liste d'employeurs locaux qui sont prêts à offrir des stages, des vacances ou des opportunités d'emploi à des apprenants handicapés.

2.3 Registre des organisations de soutien

Un répertoire de services locaux, d'ONG et d'agences publiques offrant une assistance en matière d'emploi, de logement, de mobilité et d'autres formes d'aide à la transition.

2.4 Ateliers de préparation à la transition

Des sessions structurées sont organisées dans le cadre scolaire pour aider les apprenants à développer des compétences professionnelles, à se familiariser avec les responsabilités des adultes et à rencontrer des prestataires de services externes.

Comment utiliser la BOITE A OUTILS 2 :

Les chefs d'établissement devraient nommer un coordinateur ou une équipe de transition pour superviser l'utilisation de cette boîte à outils. Les registres (Outil 2.2 et Outil 2.3) devraient être mis à jour chaque année et communiqués au personnel, aux élèves et aux familles. Les ateliers de préparation à la transition doivent être intégrés au calendrier scolaire pour les élèves de dernière année et coanimés par des éducateurs et des professionnels externes.

BOITE A OUTILS 3 : Stratégies d'intégration des jeunes diplômés sur le lieu de travail

Cette boîte à outils favorise l'intégration réussie des jeunes sur le lieu de travail grâce à une collaboration structurée et à des outils de suivi pour les écoles et les employeurs.

3.1 Accord de coopération entre l'école, l'employeur et l'apprenant / stagiaire

Document officiel décrivant les rôles et les responsabilités de l'école, de l'employeur et de l'apprenant pendant une période de transition ou de stage.

3.2 Formulaire de mentorat de l'employeur

Une ressource pour les mentors sur le lieu de travail afin de suivre le développement et l'insertion de l'apprenant dans son rôle professionnel, de fournir un retour d'information et d'identifier les besoins de soutien.

3.3a Modèle de réunion mensuelle (mentor de transition - apprenant - employeur)

Un outil de planification et de réflexion pour soutenir une communication tripartite régulière, assurer l'alignement et résoudre les problèmes en collaboration.

3.3b Modèle de réunion mensuelle

Un exemple complet pour illustrer comment documenter les résultats et les actions de suivi des réunions mensuelles.

Comment utiliser la BOITE A OUTILS 3 :

Cette boîte à outils doit être introduite lorsqu'un apprenant commence un stage ou une expérience professionnelle. Avant le début du stage, un accord de coopération (Outil 3.1) doit être signé. Pendant le stage, les employeurs remplissent le formulaire de mentorat tous les mois et participent à des réunions tripartites régulières en utilisant le modèle (Outil 3.3a) pour s'assurer que le soutien et les progrès sont maintenus.

Note finale

Ces boîtes à outils ne sont pas des instruments autonomes, mais sont conçues pour fonctionner ensemble, formant une approche flexible et complète de la planification de la transition. Les écoles sont encouragées à adapter les outils à leur contexte local tout en maintenant le principe d'un soutien efficace, coordonné et inclusif. L'objectif est clair : fournir à chaque apprenant les bases nécessaires pour mener une vie d'adulte confiante, indépendante et épanouie.